

CONSEIL DES MINISTRES

AUGMENTATION DE L'ALLOCATION TOURISTIQUE À 750 EUROS

Page 2

ACCIDENTS DE LA ROUTE

**UN DÉCÈS
ET DE 176 BLESSÉS
EN 24 HEURES**

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5160 | Lundi 9 décembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MAHREZ

**LE JOUEUR LE PLUS
DÉCISIF EN ARABIE
SAOUDITE**

Page 14

APRÈS UNE OFFENSIVE DES OPPOSANTS ARMÉS

LA SYRIE TOURNE LA PAGE D'AL ASSAD

Page 3

■ L'Algérie appelle
à privilégier les intérêts
supérieurs de la Syrie



CONSEIL DES MINISTRES :

Augmentation de l'allocation touristique à 750 euros

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé ce dimanche une réunion du Conseil des ministres.

PAR MOUNIR HAMROUCHE

Lors de cette rencontre, plusieurs sujets d'importance ont été abordés, incluant des mesures concernant les allocations touristiques et de hadj, ainsi que l'état d'avancement des projets ferroviaires et du Plan agricole 2024-2025. L'une des principales décisions prises lors de cette réunion concerne la prime touristique, qui sera désormais revalorisée. Le président Tebboune a annoncé que la valeur de l'allocation pour les adultes serait portée à 750 euros, et ce, une fois par an. Cette augmentation vise à soutenir les citoyens dans leurs déplacements à l'étranger, facilitant ainsi l'accès aux voyages touristiques pour un plus grand nombre d'Algériens.

Pour les enfants, la prime touristique a également été augmentée, passant à 300 euros. Cette mesure devrait permettre de soulager les familles dans la prise en charge des frais liés aux vacances et aux voyages à l'étranger. Autres mesures de soutien au secteur public Outre les primes touristiques, le Conseil des ministres a également examiné l'état d'avancement des pro-



jets ferroviaires en cours, qui sont essentiels pour moderniser et améliorer le transport ferroviaire à travers le pays. De plus, le Plan agricole 2024-2025 a été discuté, visant à renforcer la production nationale, sécuriser l'approvisionnement alimentaire et encourager l'auto-suffisance. Ces initiatives visent à répondre à des enjeux de grande envergure, en particulier dans un contexte où l'Algérie cherche à diversifier son économie et réduire sa dépendance aux hydrocar-

bures. L'accent a été mis sur la nécessité de poursuivre les réformes économiques et sociales, dans le but d'améliorer le quotidien des citoyens et de renforcer la stabilité du pays. Une attention particulière aux besoins des citoyens Enfin, plusieurs questions ayant trait aux préoccupations des citoyens ont été abordées, soulignant l'importance de rester à l'écoute des besoins de la population et de mettre en place des solutions concrètes pour y répondre. Cette réunion

témoigne de l'engagement du gouvernement à améliorer le cadre de vie des Algériens et à renforcer les services publics, tout en poursuivant le développement économique du pays. Avec ces décisions, le gouvernement algérien cherche à répondre à plusieurs défis sociaux et économiques, tout en mettant en place des réformes visant à améliorer la vie des citoyens et à renforcer l'économie nationale.

M.H.

L'ALGÉRIE INVESTIT ÉCONOMIQUEMENT LE SAHEL

Nouvelle approche pour la stabilité

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'Algérie ne lésine pas sur les moyens économiques envers le continent africain. Les accords portant sur la stratégie des pays du Sahel ne concernent pas uniquement le volet sécuritaire mais inscrivent un partenariat économique et un investissement durable qui permettent à ces pays de consolider leur stabilité sur tous les plans.

Ce n'est pas un secret de polichinelle que d'affirmer la position tranchée de l'Algérie en faveur d'un développement économique de l'Afrique. Le récent accord entre Alger et Pretoria signé il y a deux jours renseigne sur la portée d'un tel accord. Ces deux puissances convergent vers l'augmentation de la coopération sur le front économique à travers l'agence africaine de développement où déjà elle a investi 1 milliard de dollars pour de multiples projets d'investissements incluant le secteur des finances, énergie, et infrastructures. L'Algérie s'est engagée à fournir aux pays du Sahel qui sont encore vulnérables toute l'aide alimentaire et médicale afin de diminuer l'ampleur des drames humains dans ces régions. Selon les dernières déclarations de la ligue des Etats du Sahel « l'Algérie reste le pays

avec le quel l'approche de la coopération et de partenariat reste à longue durée ». Des pays comme le Tchad, le Cameroun, le Niger et la Mauritanie ont renouvelé leur pacte d'alliance qui les lie à l'Algérie avec des résultats qui démontrent que les échanges commerciaux évoluent vite qu'auparavant et les projets d'investissements sont en avance. L'Algérie qui enregistre un bond dans ces exportations a pu obtenir des recettes de près de 7 milliards de dollars avec une projection de 9 milliards de dollars au cours de l'année prochaine. L'un des indices rassurants est l'intégration il y a quelques semaines de la Zone de libre-échange africaine ou Zlecaf qui reste l'un des espaces commerciaux les plus importants au monde d'une valeur entre 3 à 4 trillions de dollars. L'Algérie ne compte pas uniquement vendre ces produits mais escompte investir tout le marché africain avec une garantie sur un partenariat gagnant-gagnant entre les différents pays. Outre le secteur minier, l'Algérie envisage une coopération dans le transport aérien, éducatif, la logistique financière et les industries manufacturières. Il y a également la décision d'effacer toute la dette envers certains pays qui étaient étranglés financièrement. Toujours est-il que la question

centrale reste la stabilité politique et sécuritaire qui doit être consacrée pleinement. Pour l'Algérie, il ne s'agit d'envoyer des contingents militaires en proie à des conflits, mais à mettre en œuvre une coopération dans le cadre formel de l'Union africaine. Aucune prise de pouvoir par la force ne sera validée dans ce cadre. En cas de conflit, les Etats doivent permettre une transition politique ne dépassant pas les 2 ans. Pour ce qui est des frontières avec des pays tiers, l'Algérie réitère qu'aucune ingérence étrangère ne sera permise. Les pays du Sahel et ceux de la région équatoriale ont pris des dispositions constitutionnelles pour ne pas s'enliser dans des guerres de longue haleine qui seraient préjudiciables sur tous les plans. Aujourd'hui, l'Algérie peut être tranquille que les crises épisodiques notamment avec le Mali, n'ont pas menacé les frontières avec ce pays, ni certaines intentions belliqueuses du maréchal Haftar pour ce qui est de la Libye. Les deux pays ont fini par accepter leur détermination à coopérer avec Alger sur le front sécuritaire et de mettre hors d'état de nuire tout groupe terroriste ou milice à la solde de l'étranger pour un avenir stable.

F.A.

DIPLOMATIE :

Le ministre Attaf reçoit les lettres d'accréditation des ambassadeurs de la Sierra Leone et du Kazakhstan

Hier, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu les copies des lettres d'accréditation des ambassadeurs de la Sierra Leone et du Kazakhstan en Algérie. Le ministre Attaf a accueilli, au siège du ministère, Hajji Brima Alves Koroma, qui lui a remis ses lettres d'accréditation en tant que nouvel ambassadeur de la République de Sierra Leone en Algérie, ainsi qu'Anurbek Akhmetov, qui lui a remis ses lettres d'accréditation en tant que nouvel ambassadeur de la République du Kazakhstan en Algérie.

R.N.

APRÈS UNE OFFENSIVE DES OPPOSANTS ARMÉS

La Syrie tourne la page d'Al Assad

Bachar Al Assad n'est plus le président de la Syrie. Faisant face à une puissante opposition armée, qui s'est emparé hier de la capitale Damas, le désormais ex président a, dans la foulée, fui le pays vers une destination qui reste inconnue au moment où nous mettons sous presse mettant ainsi fin à plus de cinquante ans de règne de sa famille.

PAR KAMAL HAMED

C'est une nouvelle ère politique qui s'ouvre dans ce pays arabe avec, bien évidemment, moult questions qui restent inconnues pour le moment. Les événements se sont précités grandement en Syrie durant ces dix derniers jours au point de surprendre beaucoup d'observateurs et d'analystes.

Tout a en effet commencé le jeudi 28 novembre lorsque les opposants armés, jusque là cantonnés à l'extrême nord ouest du pays, et principalement dans la ville d'Idleb, ont lancé une fulgurante offensive militaire contre les troupes du régime d'Al Assad.

Le succès a été immédiat puisque jour après jour et avec une extrême rapidité, des villes syriennes sont tombées les une après les autres. Après la région d'Idleb les insurgés ont pris d'assaut la deuxième plus grande ville du pays, Alep.

Cette dernière considérée comme le poumon économique de la Syrie est vite tombée entre les mains de l'opposition armée.

Une opposition armée, emmenée par Haiat Tahrir Echam, qui est considérée comme la plus grande faction de l'opposition, mais qui comprend aussi d'autres groupes armés.

Cette opposition qui a cette fois-ci tiré les leçons du passé puisque elle a resserré ses rangs en créant notamment un com-



mandement unifiée a alors réussi à submerger les troupes armées du président Bachar Al Assad.

Des troupes qui, selon de nombreux observateurs, se sont complètement désagrégés sans doute, peut être, surpris notamment par l'ampleur de la puissance de l'offensive de l'opposition. Une offensive qui est dès lors allée de succès en succès puisque en quelques jours seulement des villes et des villages sont vite tombés sous sa domination. Ainsi après Alep, Hama, Homs et Deraa, pour ne citer que les grandes cités, hier est arrivé le tour de la capitale Damas, laquelle a été investie sans aucune opposition armée. Entre temps le président Al Assad est introuvable puisque, selon les premières informations il aurait quitté précipitamment le pays. Une information confirmée hier par le ministère russe des Affaires étrangères.

Selon ce dernier, le président syrien a quitté le pays suite à des négociations avec de nombreux protagonistes de ce

conflit armé.

La Russie n'a pas donné plus de précisions, notamment sur la destination du président syrien. Al -Assad a quitté la Syrie via l'aéroport de Damas, avant le retrait des membres des forces armées et de sécurité du site, a indiqué à l'AFP le directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), Rami Abdel Rahmane.

En tout cas dans un communiqué, l'opposition qui s'est emparée du pouvoir a assuré que dans «la nouvelle Syrie», «la justice prévaut et le droit est établi». Elle évoque une coexistence pacifique «où chaque Syrien est honoré et sa dignité protégée».

De son côté le Premier ministre, Mohammad Ghazi al-Jalali, s'est dit prêt à coopérer avec «tout leadership que choisira le peuple syrien». Les forces de l'opposition ont déclaré être en contact avec lui et ont interdit aux «forces militaires de s'approcher des institutions publiques». Ainsi donc le rideau est tombé

sur le règne de la famille Al Assad sur la Syrie ? Un règne entamé en 1970 par le père de Bachar Al Assad, à savoir Hafez Al Assad, qui a pris alors le pouvoir suite à un coup d'Etat. Il est alors resté au pouvoir jusqu'à sa mort en 2000 et c'est son fils qui a pris le relais du pouvoir et ce jusqu'à sa chute.

K. H.

Le Premier ministre syrien : «prêt à collaborer avec toute direction choisie par le peuple»

Le Premier ministre du régime syrien, Mohammad Ghazi al-Jalali, a déclaré hier qu'il est toujours chez lui et n'a pas l'intention de quitter le pays, cela après l'annonce de l'entrée des factions de l'opposition à Damas.

Dans une vidéo adressée aux Syriens, al-Jalali a déclaré : «Je suis l'un de vous, et vous êtes de moi. Je suis chez moi, je ne l'ai pas quitté en raison de mon appartenance à ce pays et de ma méconnaissance de tout autre pays que ma patrie». Il a ajouté : «En ces heures où les gens sont inquiets et effrayés, bien qu'ils tiennent tous à ce pays et à ses institutions, je tiens à la préservation des infrastructures publiques de l'État, qui ne sont pas à moi, ni à quiconque, mais appartiennent à tous les Syriens. Nous tendons la main à tout citoyen syrien soucieux du bien-être de ce pays». Al-Jalali a déclaré : «Je lance un appel à tous les citoyens de ne pas toucher aux biens publics, car, au final, ils appartiennent à tout le monde. Je suis ici chez moi, je ne l'ai pas quitté et je n'ai l'intention de partir que de manière pacifique, garantissant le bon fonctionnement des institutions publiques, des infrastructures de l'État et la diffusion de la sécurité et de la tranquillité parmi nos concitoyens».

Il a ajouté : «J'espère que tout le monde réfléchira de manière rationnelle. Nous tendons la main même aux opposants qui ont tendu la leur et ont affirmé qu'ils ne nuiraient à personne appartenant à cette nation syrienne».

L'Algérie appelle à privilégier les intérêts supérieurs de la Syrie

Le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a publié, hier, un communiqué sur l'évolution de la situation en Syrie.

Le communiqué indique que «l'Algérie suit avec une grande attention les récents développements et les changements rapides en cours en République arabe syrienne, et appelle toutes les parties syri-

ennes à l'unité, à la paix et à œuvrer pour préserver la sécurité, la stabilité et l'intégrité de ses territoires».

L'Algérie a réaffirmé, selon la même source, son soutien au peuple syrien frère, lié au peuple algérien par des pages lumineuses d'une histoire commune fondée sur la solidarité et l'entraide.

Le communiqué a également appelé à un

dialogue entre les fils du peuple syrien, dans toutes ses composantes, en mettant en avant les intérêts supérieurs de la Syrie sœur, en préservant les biens et les ressources du pays et en se tournant vers l'avenir pour construire une nation inclusive, fondée sur des institutions issues de la volonté du peuple syrien, loin des ingérences étrangères.

La livre syrienne s'effondre après la chute du régime

La livre syrienne a connu un effondrement brutal et sans précédent, après la diffusion de vidéos de Damas confirmant la chute du régime du président syrien Bachar al-Assad. La valeur de la monnaie syrienne a chuté de 42 % par rapport au dollar américain dans les échanges de la ville de Damas, atteignant un niveau jamais vu

auparavant, où un dollar équivaut désormais à 22 000 livres syriennes. Selon le site «Syrie Aujourd'hui» pour le commerce des devises, à Alep, la valeur du dollar a atteint 36 000 livres syriennes, soit une baisse de 64 %. Cette chute brutale reflète l'aggravation de la crise économique et politique du pays, et aura des répercussions

considérables sur la vie des citoyens. Des images en provenance de Damas ont montré un groupe de Syriens renversant une statue de l'ex-président Hafez al-Assad sur la place Arnous, au centre de la capitale, quelques heures après l'annonce de l'entrée des factions de l'opposition dans la ville et du départ d'Assad.

LA COMMISSION NATIONALE
POUR LA PROTECTION ET LA
PROMOTION DE L'ENFANCE :

Journée de sensibilisation sur la prévention des drogues

La Commission nationale pour la protection et la promotion de l'enfance a organisé, hier à Alger, une journée de sensibilisation sur la prévention des drogues, en collaboration avec des représentants de secteurs et d'institutions nationales, ainsi que des forces de sécurité et des acteurs de la société civile.

Dans son discours à cette occasion, la Commissaire nationale pour la protection de l'enfance, Mariem Cherfi, a expliqué que cet événement vise à «réfléchir sur des mécanismes pratiques et de terrain dans le domaine du renforcement de la prévention des drogues», tout en rappelant les programmes nationaux en place et le cadre juridique mis en place pour lutter contre ce fléau.

Cherfi a également révélé un projet de convention qui sera signé «avant la fin de cette année» entre la Commission nationale pour la protection et la promotion de l'enfance et le Bureau national de lutte contre les drogues et leur toxicomanie. Cette convention aura pour objectif de «renforcer la prévention de ce fléau en mettant en place des mécanismes et des mesures concrètes dans ce domaine».

D'autre part, la responsable a évoqué le Plan national pour l'enfance 2025-2030, actuellement en préparation, qui vise à «renforcer les mécanismes et les programmes nationaux relatifs à la protection et à la promotion de l'enfance», en associant des représentants de divers secteurs concernés, de la société civile et des acteurs dans le domaine de l'enfance. Cherfi a rappelé les dispositifs d'accompagnement mis en place par la Commission pour communiquer avec les familles sur diverses questions liées à l'enfance, tels que le numéro vert (11-11), ainsi que la cellule d'écoute composée de psychologues, de travailleurs sociaux et de médecins.

Pour sa part, le directeur général du Bureau national de lutte contre les drogues et leur toxicomanie, Fares Mazouni, a rappelé la stratégie nationale de lutte contre les drogues, élaborée dans le cadre d'une action coordonnée entre les secteurs, les institutions et les acteurs de la société civile.

R.N.

EDUCATION NATIONALE

Lancement d'une grande campagne de recrutement

En accordant une importance à tous les aspects qui garantiront une scolarité de qualité, un engagement collectif national confirmé du ministère de tutelle est constaté sur le terrain.

PAR : IDIR AMMOUR

En effet, visiblement, la mobilisation n'a pas manqué ces derniers temps, et ce, à plusieurs niveaux. Le ministère de l'Éducation, sur instructions du premier magistrat du pays, qui met le secteur de l'éducation sa priorité, est à pied d'œuvre pour réussir cette noble mission, et ce, en cherchant des solutions aux lacunes qui piétinent le secteur de l'éducation à l'instar du manque d'enseignants. A ce titre, une campagne de recrutement est actuellement déployée par plusieurs directions de l'Éducation nationale, à travers le pays. Un appel à candidature est, en effet, lancé pour le recrutement de professeurs contractuels dans plusieurs disciplines, notamment pour l'éducation artistique et sportive. Les matières cibles sont donc la musique, les arts plastiques et l'éducation physique. Il est utile de signaler que le recrutement direct des enseignants est



réservé exclusivement aux diplômés des écoles normales supérieures (ENS)», a tranché, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui et que les postes à pourvoir concernent principalement l'enseignement dans les cycles primaire et moyen. À une question orale d'un député à l'APN, particulièrement sur le recrutement direct, le ministre n'est pas parti sur 36 chemins, en expliquant que le recrutement par contractualisation, «répondait à un impératif, celui de permettre aux enseignants d'acquérir de l'expérience dans le métier d'enseigner avant leur titularisation», a-t-il indiqué. Et d'enchaîner que «l'opération de recrutement dans le secteur est régie par un cadre législatif et réglementaire,

notamment en matière de qualification comme stipulé dans l'arrêté interministériel du 10 mars 2016, fixant la liste des titres et diplômes requis pour le recrutement et la promotion dans certains grades spécifiques de l'Éducation nationale». Le ministre de l'Éducation a également évoqué les dispositions relatives à la rentrée scolaire, et le processus de couverture des postes vacants liés à l'encadrement pédagogique au titre de la rentrée scolaire 2024/2025, et l'ouverture de la plateforme numérique dédiée au recrutement par contractualisation sur le système d'information du secteur. «Un système qui consacre l'égalité des chances en plus de la simplification des procédures pour tous les candidats à un poste d'enseignant», a encore précisé Mohamed Seghir Saâdaoui. Ce dernier a également indiqué que «toute opération de recrutement se fera en stricte application des dispositions du décret exécutif n° 08-315 du 11 Chaoual 1429 correspondant au 11 octobre 2008, portant intégration des enseignants contractuels en activité dans les établissements publics d'éducation et d'enseignement».

I.A.

AUTOROUTE EST-OUEST :

Lancement des opérations de maintenance des tronçons endommagés

L'Algérienne des Autoroutes (ADA) a lancé des opérations de maintenance sur les tronçons endommagés de l'autoroute Est-Ouest, notamment dans les wilayas de Constantine, Bordj Bou-Arréridj, Bouira, Ain Defla et Sidi Bel -Abbès, a indiqué le directeur général de l'entreprise, Said Si Chouaib.

Dans une déclaration à l'APS, M. Si Chouaib a précisé que l'entreprise a désigné les sociétés chargées des travaux de maintenance, ajoutant qu'un ordre de service (OS) a été délivré pour entamer les travaux dans le tronçon de la wilaya de Bordj- Bou Arréridj.

Concernant le tronçon reliant la limite administrative de Bordj Bou-Arréridj à la wilaya de Skikda, le responsable a précisé que le contrat est en phase finale et que l'ordre de service sera donné, dans les prochaines semaines, à l'entreprise désignée.

Dans le même contexte, les démarches pour la maintenance du tronçon de la wilaya de Bouira, notamment au niveau de Djebahia, sont «à un stade avancé avant le début des travaux», a ajouté M. Si Chouaib, précisant que les travaux de maintenance des tronçons des wilayas de Ain Defla et

Sidi Bel- Abbès sont actuellement en cours. Par ailleurs, en plus des opérations de maintenance des tronçons endommagés, l'ADA a lancé des appels d'offres nationaux pour désigner les entreprises qui se chargeront des travaux d'entretien et de maintenance des joints de chaussée des ouvrages d'art, dans l'objectif d'assurer la continuité des conditions de sécurité routière pour les usagers de l'autoroute, a ajouté le responsable. Et après avoir récemment effectué la maintenance de sept sorties de secours, selon le directeur général, l'entreprise a lancé des consultations pour désigner les entreprises chargées du renouvellement de la signalisation horizontale et du marquage tout au long de l'autoroute. M. Si Chouaib a également souligné que l'entreprise était en train de réaliser des études d'expertise en s'appuyant sur des laboratoires et des bureaux d'études, permettant de programmer des opérations de maintenance sur l'autoroute. Par ailleurs, des équipes qualifiées veillent à assurer l'entretien périodique des tunnels et à intervenir en cas d'incident à l'intérieur de ces derniers.

R.N.

ACCIDENTS DE LA ROUTE :

un décès et de 176 blessés au cours des dernières 24 heures

Les services de la Protection civile ont annoncé, hier, avoir effectué 2838 interventions au cours des dernières 24 heures, soit une moyenne de 119 interventions par heure, soit une intervention toutes les 30 secondes. Selon le communiqué, les services de la Protection civile ont enregistré 166 interventions liées aux accidents de la route, faisant 176 blessés et un décès. Concernant les accidents d'intoxication au gaz, les mêmes services ont effectué 06 interventions, au cours desquelles 14 personnes ont été secourues, sans aucune victime fatale.

R.N.

PARTICIPATION ALGÉRIENNE DE MARQUE À TÉHÉRAN :

Réunion du forum des pays exportateurs de gaz

Le secrétaire général du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Abdelkrim Aouissi, a représenté le ministre d'État, Mohamed Arkab, lors de la 26e réunion ministérielle du forum des pays exportateurs de gaz (GECF), tenue à Téhéran, la capitale iranienne.

PAR ROSA CHAOUÏ

Selon un communiqué du ministère de l'Énergie, la réunion, présidée par le ministre iranien du Pétrole, Mohsen Paknejad, a vu la participation de Rachid Hachichi, Président-directeur général du groupe Sonatrach, ainsi que de plusieurs cadres du ministère. Dans son discours lors de la session d'ouverture, Aouissi a exprimé ses remerciements à la République islamique d'Iran pour son accueil chaleureux et l'organisation exceptionnelle de l'événement. Il a souligné l'importance de renforcer la coopération entre les pays membres du forum et a abordé les défis mondiaux auxquels est confronté le secteur de l'énergie. Il a fait référence au succès du septième Sommet du forum des pays exportateurs de gaz, organisé en mars 2024 en Algérie, qualifiant la «Déclaration d'Alger» de feuille de



route ambitieuse pour un avenir énergétique durable, mettant particulièrement l'accent sur le gaz naturel. Aouissi a également attiré l'attention sur les prévisions mondiales, selon lesquelles la demande en gaz naturel devrait augmenter de 34 % à 36 % d'ici 2050, ce qui renforce son rôle essentiel pour assurer un équilibre entre la sécurité énergétique et la durabilité environnementale. Il a insisté sur l'importance des contrats à long terme liés aux prix du pétrole pour garantir la sécurité énergétique et encourager des investissements durables.

Il a réaffirmé le soutien de l'Algérie au secrétariat du forum pour la mise en place de l'Institut de recherche sur le gaz (GRI) basé en Algérie, afin de développer des technologies de capture du carbone, de réduire les émis-

sions de méthane et de renforcer le rôle du gaz naturel en tant qu'énergie du futur.

En conclusion, Aouissi a salué le leadership du secrétaire général du forum, Mohamed Hamel, dans le renforcement de la position internationale du forum, réaffirmant l'engagement de l'Algérie à soutenir les objectifs du forum et à défendre la souveraineté des pays membres sur leurs ressources naturelles.

Le Forum des pays exportateurs de gaz réunit 12 membres principaux, dont l'Algérie, ainsi que 8 pays observateurs. Les pays membres détiennent 70 % des réserves mondiales de gaz, produisent 40 % de l'offre et représentent 47 % des exportations de gaz par pipeline, et 51 % des exportations de gaz naturel liquéfié.

R.C.

VISITE SURPRISE DU MINISTRE DES TRANSPORTS AU PORT D'ALGER :

Instructions et suivis sur les projets en cours



Le ministre des Transports, Saïd Saïoud, accompagné de cadres du ministère, a effectué une visite surprise ce dimanche matin au port d'Alger.

Selon un communiqué du ministère, cette visite avait pour objectif de vérifier la mise en œuvre des recommandations et instructions données par le ministre lors des précédentes réunions

de coordination, ainsi que de contrôler les avancées des travaux de réhabilitation du port.

Le ministre a notamment inspecté les travaux de rénovation des quais n° 18, 19, 20 et 21, ainsi que le début des travaux d'amélioration de la façade du port. Frustré par certains aspects de la situation, le ministre a ordonné la prise de mesures immédiates pour

accélérer les progrès des travaux. Il a insisté sur l'importance de surveiller de près la qualité des travaux et sur la nécessité d'une coordination parfaite entre les différents intervenants afin d'éliminer les obstacles et de respecter les délais de livraison des projets.

Le ministre a également visité le bassin de réparation flottant de l'entreprise nationale de réparation navale et inspecté la station maritime pour le transport des passagers, en évaluant les équipements et les dispositifs mis en place pour faciliter le passage des personnes et des véhicules.

Enfin, Saïd Saïoud a donné des instructions aux responsables de l'établissement portuaire, insistant sur l'importance de prendre en charge les passagers, en particulier les membres de la diaspora algérienne, et de veiller à une coordination complète avec les divers acteurs impliqués dans cette tâche.

R.N.

OUARGLA :

780 exploitations agricoles raccordées au réseau d'électricité

Au moins 780 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau d'électrification dans la wilaya d'Ouargla, dans le cadre des efforts de développement du secteur agricole, a-t-on appris dimanche de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Il s'agit de la réalisation et l'entrée en service de l'électrification de 606 exploitations agricoles, à travers la réalisation d'un réseau de 442 km de basse et moyenne tension, et l'installation de 313 transformateurs électriques, a-t-on précisé. De plus, une opération de raccordement de 174 autres exploitations a été réceptionnée, en attendant la mise en service prochaine de ce réseau, a-t-on ajouté. Ces opérations traduisent les efforts fournis par la Sonelgaz pour s'impliquer dans le développement du secteur de l'agriculture dans la wilaya d'Ouargla, un des pôles agricoles prometteurs du pays.

L'entreprise Sonelgaz s'emploie à étendre, en coordination avec les services agricoles de la wilaya, le réseau d'électrification aux différentes exploitations, en application des démarches de l'Etat visant le développement du secteur agricole, a conclu la même source.

USINE FIAT D'ORAN :

Les travaux d'extension ont atteint 40 %

Le groupe automobile Stellantis a annoncé ce samedi que les travaux d'extension de l'usine Fiat à Tafraoui, près d'Oran, ont atteint un taux d'avancement de 40 %. Ces travaux, lancés au premier trimestre de 2024, visent à augmenter la capacité de production du site. Le groupe a précisé que ces travaux devraient être achevés d'ici 2025. L'objectif principal est d'améliorer le taux d'intégration locale et d'augmenter la production pour répondre à la demande nationale en véhicules fabriqués localement.

Dans le cadre de son plan de développement, Stellantis a entamé en mars 2024 l'expansion de l'usine en intégrant des ateliers de soudage et de peinture. Ces nouvelles installations permettront de passer à un mode de production en système « CKD » pour les modèles de la marque italienne Fiat, optimisant ainsi les capacités du site. Pour rappel, c'est en décembre 2023 que le groupe Stellantis avait inauguré l'usine Fiat à Oran. Cette usine produit actuellement des Fiat 500 et des Fiat Doblò. Elle vise une capacité de production de 90 000 véhicules à partir de 2026. La marque automobile italienne avait fait son retour sur le marché algérien en mars 2023, après la décision des autorités de rouvrir les importations de véhicules neufs, suspendus depuis plusieurs années.

Jeudi 5 décembre, Samir Cherfan, le directeur des opérations du groupe Stellantis pour la région Moyen-Orient et Afrique, a fait savoir que la marque italienne Fiat détient une part de marché remarquable de 60 % en Algérie, avec 59 000 unités vendues depuis début 2024. Il a précisé que Fiat Doblò compte à lui seul plus de 23 000 unités vendues.

R.N.

RAPPORT SUR LA REPRISE COMMERCIALE EN ALGÉRIE

Croissance dans certains secteurs, mais pénurie de matières premières

Le rapport publié par l'Office national des statistiques pour le deuxième trimestre de l'année 2024 a révélé une reprise significative dans le commerce de plusieurs secteurs, notamment les appareils électroménagers, les textiles, les produits pharmaceutiques, les parfums et les produits chimiques. Cependant, le même rapport a également mis en lumière une problématique de pénurie de matières premières, un défi important pour les commerçants et les industriels, qui a été évoqué dans les résultats d'une enquête menée auprès des directeurs d'entreprises dans les secteurs public et privé.



L'Algérie est "en train de progresser de manière tout à fait positive" sur le plan économique

RAPPORT SUR LA REPRISE COMMERCIALE EN ALGÉRIE

Croissance dans certains secteurs, mais pénurie de matières premières

Le rapport publié par l'Office national des statistiques pour le deuxième trimestre de l'année 2024 a révélé une reprise significative dans le commerce de plusieurs secteurs, notamment les appareils électroménagers, les textiles, les produits pharmaceutiques, les parfums et les produits chimiques. Cependant, le même rapport a également mis en lumière une problématique de pénurie de matières premières, un défi important pour les commerçants et les industriels, qui a été évoqué dans les résultats d'une enquête menée auprès des directeurs d'entreprises dans les secteurs public et privé.



Selon cette étude menée par l'Office national des statistiques sur la situation commerciale et les prévisions pour le secteur du commerce durant le deuxième trimestre de 2024, des indicateurs ont montré des signes d'amélioration dans certains domaines, tandis que d'autres ont continué à enregistrer des baisses notables. Ce rapport a été établi suite à un sondage effectué auprès des directeurs d'entreprises, dans le but d'analyser les tendances du marché, les fluctuations de la demande, l'approvisionnement en produits et le rôle du secteur public et privé dans cette dynamique. L'objectif de cette étude n'est pas seulement de fournir des chiffres bruts, mais aussi de recueillir l'avis des responsables d'entreprises concernant la situation économique générale. Les résultats ont été présentés sous forme de graphiques et de

courbes, ce qui permet d'apprécier les différences dans les perceptions des acteurs économiques. Ces graphiques couvrent la période du deuxième trimestre 2014 jusqu'au même trimestre de l'année 2024.

1. Croissance de l'activité commerciale et des importations

Concernant l'activité commerciale et les importations, selon les avis des participants à l'enquête, le secteur commercial a connu une hausse notable durant le deuxième trimestre de 2024 par rapport au trimestre précédent, particulièrement dans certains secteurs comme les produits chimiques et pharmaceutiques, les appareils électroménagers, les parfums et les textiles. Cette reprise pourrait être attribuée à plusieurs facteurs, notamment un climat économique plus favorable, des actions gouvernementales pour

soutenir les entreprises, ainsi que la reprise des échanges commerciaux. Cependant, la hausse de l'activité commerciale a été freinée par plusieurs défis persistants. Parmi eux, le retard dans les livraisons de produits, la complexité des démarches douanières et l'augmentation des coûts liés aux importations. Ces facteurs ont créé une tension dans la chaîne d'approvisionnement, ce qui a conduit à des pénuries de matières premières et de produits semi-finis. Cette situation a particulièrement affecté les secteurs de la production industrielle et du commerce de détail, nécessitant de la part des entreprises une gestion plus flexible et plus stratégique de leurs approvisionnements.

2. Pénurie de matières premières et augmentation des prix

Une autre conclusion majeure de

l'enquête a été la pénurie de matières premières, un problème qui persiste depuis plusieurs mois. Les entreprises interrogées ont fait état de difficultés à se procurer certains matériaux nécessaires à leur production. En outre, plus de 20 % des répondants ont indiqué que les prix des matières premières et des produits semi-finis avaient considérablement augmenté par rapport à la même période de l'année précédente. Cette hausse des prix a eu des répercussions directes sur le pouvoir d'achat des consommateurs et sur la rentabilité des entreprises, qui se trouvent contraintes de répercuter ces hausses sur le prix final des produits.

Selon les résultats, la situation a particulièrement affecté les petites et moyennes entreprises (PME) qui, malgré les efforts des autorités pour stabiliser l'économie, restent vulnérables face à l'augmentation des coûts

d'approvisionnement. Les grandes entreprises, quant à elles, ont un peu plus de marges de manœuvre, mais elles ne sont pas totalement à l'abri de ces perturbations.

3. Impact sur les secteurs de distribution et de détail

Concernant la distribution et les détaillants, les résultats ont montré que la majorité des détaillants, qu'ils soient issus du secteur public ou privé, avaient réussi à approvisionner leurs magasins en produits malgré les difficultés rencontrées dans les chaînes d'approvisionnement. Toutefois, environ 20% des détaillants ont signalé une augmentation des prix en raison de l'augmentation des coûts des produits semi-finis et des matières premières. Ce phénomène a conduit à une inflation des prix qui affecte les consommateurs, dont beaucoup ont dû revoir leurs priorités d'achat.

De plus, l'enquête a révélé que plus de 12% des grossistes et plus de 20% des détaillants ont remarqué des hausses significatives dans le prix d'achat des produits.

plupart des commerçants continuent de se fournir principalement auprès de fournisseurs locaux ou étrangers, mais la difficulté d'importer certains produits en raison des contraintes logistiques a exacerbé la situation.

4. Satisfaction des clients et gestion des commandes

En ce qui concerne la satisfaction des clients, les résultats de l'enquête ont révélé que le taux de satisfaction concernant l'exécution et la livraison des commandes a atteint plus de 50 %, un chiffre relativement positif, même s'il reste en deçà des attentes initiales. Cela montre que bien que les entreprises aient fait des efforts pour répondre à la demande, des problèmes

logistiques persistent, ce qui retarde parfois la livraison des produits.

Pour les grossistes et les détaillants, la qualité et la disponibilité des services sont des éléments primordiaux dans la gestion de leur activité. La majorité des commerçants ont exprimé leur satisfaction par rapport à la qualité des services offerts, ce qui est un indicateur positif pour l'économie, même si des améliorations sont nécessaires dans certains domaines, notamment au niveau de l'efficacité des services de livraison et des canaux de distribution.

5. Demande et distribution des produits

Le rapport indique également que la demande pour les produits a enregistré une hausse durant le deuxième trimestre de 2024, bien que cette hausse ne soit pas homogène dans tous les secteurs. Tandis que certains secteurs comme les produits chi-

miques et pharmaceutiques ont vu une forte demande, d'autres, notamment les textiles, ont observé une stabilisation des ventes. Les grossistes ont principalement signalé une stabilité des prix de vente par rapport au trimestre précédent, tandis que les détaillants ont observé une légère augmentation des prix de vente au détail.

En outre, environ 69% des détaillants ont confirmé qu'ils disposaient de leurs propres moyens de transport pour la distribution, ce qui est un point positif pour la gestion de la logistique.

Cela leur permet de mieux contrôler leurs coûts et de réagir rapidement face aux fluctuations de la demande et de l'offre.

6. Recettes fiscales et prévisions pour l'avenir

Concernant les recettes fiscales, elles ont été jugées « acceptables » par la majorité des enquêtes réalisées auprès des entreprises

des secteurs public et privé. Les grossistes ont estimé que les recettes fiscales étaient « bonnes » dans 25 % des cas, tandis que 20 % des détaillants ont donné une évaluation similaire. Ces résultats montrent que bien que les recettes fiscales aient montré des signes de stabilité, elles pourraient encore être améliorées grâce à une meilleure gestion fiscale et à une politique de soutien accrue pour les secteurs touchés par la crise des matières premières.

Enfin, pour le troisième trimestre de 2024, les prévisions des grossistes et des détaillants sont globalement optimistes. La majorité des commerçants s'attendent à une augmentation de l'activité commerciale, tout en prévoyant une stabilisation des prix. Toutefois, ces prévisions restent conditionnées par l'évolution de la situation des matières premières et des défis logistiques qui peuvent impacter les prévisions économiques.

L'Algérie est "en train de progresser de manière tout à fait positive" sur le plan économique

L'Algérie est "en train de progresser de manière tout à fait positive" sur le plan économique, avec des "chiffres qui parlent d'eux-mêmes", a indiqué samedi à Alger, le vice-président de la Banque mondiale (BM) pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), Ousmane Dione, félicitant les autorités du pays pour ces progrès.

"La situation économique de l'Algérie est bonne et saine (...) il est important de féliciter les autorités algériennes par rapport aux résultats qu'elles sont en train d'enregistrer (...) Il faut quand même reconnaître que depuis 2021, l'économie algérienne a enregistré une reprise vigoureuse", a-t-il déclaré à l'émission "Débat politique" de la Chaîne 3 de la Radio nationale.

"L'Algérie est en train de progresser de façon tout à fait positive...il faudra la féliciter pour ces progrès et l'inciter à continuer à aller de l'avant", a-t-il soutenu. Chiffres à l'appui, M. Diaone a notamment cité "un taux de croissance de 3,9% à 4% par an, réalisé par l'économie algérienne après l'épidémie de Covid, une croissance aujourd'hui mieux stabilisée et qui continue à croître". Cette croissance, poursuit-il, est "soutenue, en large partie, par l'exportation des hydrocarbures", saluant aussi "l'effort constaté en termes de diversification, avec des recettes (hors hydrocarbures)". Il a également fait observer "le solde positif de la balance courante depuis



2022", et "la hausse des réserves de change de l'Algérie, pour se situer aujourd'hui à l'équivalent de 16 mois d'importations".

Une inflation maîtrisée et une politique sociale remarquable

Quant au taux d'inflation, le vice-président de la BM estime que "la phase inflationniste a été bien maîtrisée" en Algérie, faisant remarquer que "les prix sur le marché algérien sont beaucoup plus abordables comparés aux prix mondiaux". La hausse du déficit budgétaire est d'ailleurs engendrée, soutient-il, par "les différentes interventions de l'Etat destinées à soutenir et à préserver le pouvoir d'achat des Algériens". Pour lui, cette politique sociale de l'Etat est "importante et intéressante dans le contexte mondial actuel où il n'y a pas beaucoup de pays qui peuvent se permettre d'investir autant pour soutenir le pouvoir d'achat

de leurs populations". Parmi les multiples progrès réalisés par l'Algérie ces dernières années, M. Dione s'est notamment réjoui de "l'ouverture du marché, de la compétitivité, la stabilité macroéconomique, un cadre où les IDE se sentent de plus en plus à l'aise, le développement des infrastructures et le développement régulier de certains secteurs niches comme l'agriculture, le tourisme, le digital et les start-up. Il a également évoqué la qualité de la qualification des Algériens, notamment dans le secteur des hydrocarbures.

"Je viens d'ailleurs de rentrer ce matin de Hassi Messaoud, c'est dire combien l'Algérie nous tient à cœur et que son développement est une priorité (...) J'ai pu voir les investissements (énergétiques) extraordinaires et surtout la qualité technique des Algériens sur les différents champs d'hydrocarbures", a-t-il fait constater, saluant "un +Made

in Algeria+ fondamentalement important".

Le représentant de l'institution internationale a cependant attiré l'attention sur la nécessité de renforcer les efforts en matière de marketing et de communication sur ces progrès. "Les chiffres parlent d'eux-mêmes, mais il faut plus d'effort de marketing pour faire connaître les progrès réalisés par l'Algérie. A titre d'exemple : de grandes performances ont été réalisées par le pays en matière de dessalement de l'eau de mer, des réalisations qui restent malheureusement inconnues par beaucoup de gens", a-t-il regretté. Mettant, d'autre part, l'accent sur la place stratégique de l'Algérie en Afrique, M. Dione a invité le pays à exploiter sa position géographique pour pouvoir renforcer les échanges économiques, commerciaux et technologique avec les pays africains, afin de consolider sa position en termes d'exportation, d'attrait des investissements et des technologies nouvelles. Pour l'Afrique, l'Algérie "pourrait être non seulement un vecteur de progrès économique mais aussi d'attrait des IDE, de création d'emplois de qualité, tout en assurant la mission de diffusion de la technologie à travers le continent africain", a-t-il prédit.

Dans son rapport de suivi de la situation économique de l'Algérie pour l'automne 2024, la Banque mondiale a mis en avant "la solide performance économique" du pays, avec une croissance "robuste" au premier semestre, à 3,9%. Cette croissance est "diversifiée et soutenue par un secteur agricole résilient", avait souligné la BM dans son rapport, en précisant que l'Algérie a connu une "amélioration notable de la stabilité des prix, avec une inflation réduite à 4,3% sur les neuf premiers mois de 2024".

Le ministre du Travail reçoit le ministre béninois des PME

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb, a reçu, samedi à Alger, le ministre des Petites et moyennes entreprises et de la Promotion de l'Emploi de la République du Bénin, M. Modeste Kérékou, en marge de sa participation à la 3e édition de la Conférence africaine des start-up, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, M. Bentaleb a mis en avant "les efforts consentis par l'Algérie dans la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage", soulignant "les politiques nationales algériennes visant à promouvoir l'emploi et à réduire le chômage à travers des programmes innovants encourageant l'investissement dans les ressources humaines que recèle l'Algérie, selon les différents dispositifs et mécanismes mis en place, ce qui contribue à la réalisation du développement durable et à la résorption du

chômage". A cette occasion, il a évoqué "les initiatives et programmes adoptés pour inciter les jeunes à investir le marché du travail, et l'allocation chômage destinée aux jeunes à la recherche d'un emploi pour la première fois, en accompagnant les bénéficiaires avec des formations qualifiantes". Il a également évoqué "les programmes visant à encourager l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat en instituant un congé pour création d'entreprise au profit des travailleurs salariés". Le ministère du Travail a commencé à "traiter les conséquences pouvant affecter le marché du travail en raison de l'utilisation massive de l'intelligence artificielle dans le domaine économique", a fait savoir M. Bentaleb, réaffirmant "l'engagement de l'Etat à réunir toutes les conditions permettant de booster l'économie nationale, en focalisant sur le soutien aux PME en tant que vecteur de création d'un emploi durable et

de développement économique".

Il a, en outre, rappelé "l'engagement de l'Etat algérien à garantir une protection sociale solide et inclusive au travailleur algérien, tout en veillant à préserver sa dignité, dans le cadre d'une justice équilibrée entre l'employeur et l'employé, et le Gouvernement, conformément aux principes de l'Etat social".

"Le système de la sécurité sociale algérien couvre neuf (9) risques stipulés par la Convention 102 de l'Organisation internationale du travail (OIT), permettant à 30 millions d'Algériens de bénéficier des prestations de la sécurité sociale à des taux élevés", a-t-il ajouté. Par ailleurs, le ministre algérien du Travail a mis en avant les efforts inlassables déployés pour améliorer le climat syndical en Algérie avec ses différentes composantes, "en protégeant le droit à l'exercice syndical qui a enrichi le dialogue social que l'Etat œuvre à renforcer".

De son côté, "le ministre des PME et de la Promotion de l'Emploi de la République du Bénin a salué l'expérience algérienne réussie en matière d'emploi et de résorption du chômage", exprimant son souhait de "renforcer les moyens de coopération bilatérale et de bénéficier de l'expertise de l'Algérie" qu'il a qualifiée de "pionnier dans ce domaine", et ce, en vue de soutenir les politiques d'emploi de son pays.

A l'issue de cette rencontre, les deux parties se sont félicitées des relations bilatérales "historiques et privilégiées" entre l'Algérie et le Bénin, réaffirmant leur détermination à "consolider les liens de partenariat et l'échange d'expertises, au mieux des intérêts des deux peuples frères, ainsi que la coopération entre les pays du continent africain afin d'atteindre des objectifs communs pour un développement économique et social durable à l'échelle continentale".

42 PERSONNES INTOXIQUÉES SECOURUES ET QUATRE DÉCÈS ENREGISTRÉS EN UNE SEMAINE

Le tueur silencieux continue de faire des victimes

Ces interventions ont couvert divers domaines d'activités de la Protection civile, notamment les accidents de la circulation, les accidents domestiques, les évacuations sanitaires, l'extinction des incendies, ainsi que les interventions des forces de sécurité.

Concernant les accidents de la circulation, selon un communiqué de la cellule de communication de la direction générale de la protection civile, que les médias ont reçu en copie, ses unités ont effectué 261 interventions suite à des accidents survenus dans plusieurs wilayas. Ces accidents ont fait 5 morts et 279 blessés, qui ont été pris en charge sur place et transférés vers des hôpitaux locaux par les équipes de la protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mila, où un décès et 8 blessés ont été comptabilisés à la suite de 7 interventions liées à des accidents de la route.

La protection civile est aussi intervenue pour fournir les premiers secours à 42 personnes intoxiquées par l'inhalation de monoxyde de carbone (CO) émanant de dispositifs de chauffage et de chauffe-eau dans plusieurs wilayas du pays. Les victimes ont été prises en



charge sur place et transférées dans un état stable vers des hôpitaux locaux. Quatre décès ont été enregistrés dans les wilayas de Tizi Ouzou, dont deux victimes âgées de 71 et 68 ans, décédées à la suite d'une fuite de monoxyde de carbone provenant d'un chauffage dans une maison du village de Boumsâoud, commune d'Am Souhal. À Annaba, un homme de 54 ans est décédé à cause d'une fuite de monoxyde de carbone provenant d'un chauffe-eau dans une maison située dans le quartier de Kherouba, commune d'Annaba. Enfin, un jeune homme de 24 ans est décédé d'asphyxie en raison du gaz provenant d'un chauffe-eau dans une maison du

quartier Ouled Bichina, commune de Batna. De plus, les services de la protection civile sont intervenus après deux explosions de bouteilles de gaz butane. La première a eu lieu dans un magasin de fabrication de pain traditionnel dans le quartier Qaraishi 2, commune de Reghaïa, wilaya d'Alger, et a fait deux blessés par brûlures, transférés à l'hôpital de Zeralda. La deuxième explosion a eu lieu dans une cuisine de maison dans le quartier Driouch, commune de Bouarfah, wilaya de Blida, causant des brûlures au premier degré sur les jambes d'une petite fille, qui a été prise en charge par la protection civile et transportée à l'hôpital local.

OUARGLA

Intenses efforts pour diagnostiquer la situation de la pratique sportive dans le Sud

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a mis en avant, samedi à Ouargla, les efforts soutenus déployés par les hautes instances du pays pour établir un véritable diagnostic de la situation de la pratique sportive dans le Sud du pays et la prise en charge des attentes de la jeunesse dans ces régions.

S'exprimant en ouverture des travaux d'une rencontre régionale sur "les perspectives de promotion de la pratique sportive dans les wilayas du Sud du pays", tenue à l'institut supérieur de la formation des personnels de l'éducation Fodil El-Ouartilani, M. Hidaoui a indiqué que le CSJ s'est impliqué, depuis son installation en tant qu'instance consultative, dans le diagnostic et la promotion de la situation de la pratique sportive dans le Sud du pays, à travers des solutions susceptibles de promouvoir le sport et encourager les jeunes à adhérer aux clubs sportifs.

Cette rencontre vise à cerner les insuffisances relevées par le mouvement sportif dans le Sud, dont le manque d'infrastructures sportives et d'enca-

drement, ainsi que les contraintes rencontrées par les gestionnaires du secteur de la Jeunesse et des Sports dans le Sud, en vue de développer les activités physiques et les sports scolaires, collectifs et amateurs, a ajouté M. Hidaoui. Et de poursuivre : « Les hautes instances du pays accordent un grand intérêt aux wilayas du Sud, en vue d'assurer l'équilibre régional dans tous les domaines et de permettre aux jeunes de ces régions de mettre en valeur leurs potentiels et talents dans différentes compétitions locales, nationales et internationales. »

Le ministre de la Jeunesse a invité, à ce titre, les participants à une exploitation optimale de ces rencontres, en vue d'élaborer des recommandations à soulever aux hautes instances, en vue de leur prise en charge, à la faveur notamment de l'existence d'une claire volonté politique. Le programme de cette rencontre, qui a regroupé quelque 130 participants, responsables et représentants du secteur de la Jeunesse et des Sports et d'associations sportives issus de 20 wilayas du Sud, en présence des autorités des wilayas d'Ouargla et Touggourt, com-

prend l'examen de divers axes. Parmi ces axes, la pratique sportive chez les jeunes à l'ère des nouvelles technologies, les défis rencontrés en matière d'exploitation des technologies dans le sport, le rôle du secteur de l'enseignement supérieur dans la promotion des activités sportives universitaires au Sud du pays et le rôle des sports récréatifs dans la promotion du tourisme saharien. La rencontre a donné lieu à la mise en place de cinq ateliers dédiés à l'examen, par des jeunes et des experts, des défis rencontrés par les jeunes des wilayas du Sud pour le développement de la pratique des activités physiques et sportives.

Intervenant en application du plan annuel du CSJ, ce regroupement a permis également d'exposer certaines questions liées notamment à la situation de la pratique sportive dans le Sud, aux mécanismes de sensibilisation des jeunes sur l'importance des activités physiques et sportives, en plus du rôle des autorités locales et des associations dans l'ancrage et le renforcement de la culture de la pratique sportive.

GHARDAÏA

Consolidation de la gouvernance financière en entreprises

Un symposium national sur "La stratégie de développement et de consolidation de la gouvernance financière dans les entreprises économiques" a été organisé jeudi à Ghardaïa, à l'initiative du laboratoire scientifique des études appliquées en régulation des orientations financières contemporaines.

La rencontre, tenue à la faculté des sciences économiques et commerciales et sciences de gestion de l'université de Ghardaïa, a permis aux participants, experts, universitaires et professionnels, de braquer la lumière sur la gouvernance financière et ses plans de gestion au diapason de l'essor technologique et financier de par le monde, en sus de l'ancrage de la culture d'innovation financière et économique dans le milieu universitaire algérien.

Dans son intervention, le président du symposium, Brahim Douar, a indiqué que cette rencontre académique repose sur l'étude analytique du rôle de la bonne gouvernance financière dans la performance des entités économiques au service de l'économie nationale.

Et de poursuivre : « La gouvernance financière est un exercice renouvelé, selon l'évolution des termes et notions économiques, soubassement de la gestion des entreprises économiques, elle-même riche en dispositifs et règles, dont la transparence et la clarté, source de confiance entre opérateurs et chefs d'entreprises. »

Selon l'intervenant, cette gouvernance permet d'éviter les dépassements financiers causés par certaines entreprises économiques et commerciales, et de monter une entreprise forte et efficiente, capable de se placer à la hauteur des variables des systèmes financiers et économiques à l'ère des mutations technologiques. Pour sa part, l'expert international en régulation bancaire et financière, Pr. Saci Idir, a affirmé que cette rencontre est appelée à mettre en avant le rôle de la bonne gouvernance financière en termes d'encouragement de l'investissement multisectoriel, à inciter les étudiants à investir le monde de la gestion financière, et à faire face aux défis rencontrés au sein des entreprises économiques à l'ère du développement technologique.

Le président du laboratoire des études appliquées, Abdellatif Ouled-Haimouda, a indiqué que l'organisation de cette rencontre intervient en application des décisions et réformes économiques et financière prônées par l'Etat et prévoyant notamment la mise en place de la Haute autorité de la transparence, de la prévention et de lutte contre la corruption, ainsi que la préservation des devises pour une bonne gouvernance financière et la relance de l'économie nationale.

Toux : quand faut-il consulter un médecin ?

La toux est un réflexe naturel qui permet de dégager les voies respiratoires. Elle est quasi toujours présente en cas de refroidissement ou d'infection des voies respiratoires.

Elle disparaît généralement après quelques jours. Toutefois, elle peut signaler une pathologie plus sérieuse. Quand consulter un médecin ?

La toux est un mécanisme de défense du corps

Elle est déclenchée par une irritation des voies respiratoires, causée par des infections, des allergènes, ou des substances irritantes. Les causes les plus fréquentes incluent :

Les infections virales, comme le rhume ou la grippe

Les infections bactériennes qui peuvent également entraîner une toux persistante ou atypique, comme la coqueluche, les infections à chlamydia pneumoniae, à pneumocoques, la tuberculose.

Les irritations dues à la fumée ou à la pollution

L'asthme et les allergies respiratoires (pollens, acariens), avec une toux parfois aggravée la nuit (asthme nocturne).

Les reflux gastro-œsophagiens, qui provoquent une toux nocturne.



Combien de temps dure la toux en cas de rhume ?

Une toux liée à un rhume est l'un des symptômes qui persiste le plus longtemps après une infection. Elle dure généralement de 10 à 14 jours. Cependant, elle peut persister jusqu'à trois semaines chez certains patients. Si elle dépasse cette durée, il est important de consulter un médecin pour écarter d'autres causes comme

une infection bactérienne ou fongique, une bronchite chronique (BPCO), une allergie ou une pathologie plus grave.

Toux chez l'adulte : quand consulter un médecin ?

Chez l'adulte, une toux nécessite une consultation dans les cas suivants :

Si elle dure plus de trois semaines ou ne semble pas être liée à un rhume. En cas de petite toux sèche persistante

chez les seniors.

Si la toux est apparue très brutalement sans cause évidente.

Si vous avez du mal à respirer et semblez anormalement essoufflé.

Si votre voix est rauque pendant plus d'une semaine.

Si vous constatez la présence de sang dans vos glaires.

Si la toux s'accompagne de fièvre durant plus de trois jours.

Si elle s'accompagne de douleurs thoraciques.

Si vous constatez une perte de poids inexpliquée.

Si vous souffrez d'une fatigue importante ou que la toux vous empêche de dormir.

Si elle est associée à des antécédents de tabagisme ou à une exposition prolongée à des irritants professionnels.

Une toux persistante peut être le symptôme d'une infection bactérienne (coqueluche, Chlamydia pneumoniae,...) qui nécessite un traitement antibiotique, d'asthme, de bronchite chronique ou même de maladies plus graves comme une tuberculose ou un cancer du poumon.

Consultez en urgence lorsque la toux s'accompagne de :

détresse respiratoire : essoufflement sévère, incapacité à respirer correctement, sensation d'étouffement.

Crachat de sang (hémoptysie) : même en petite quantité, cela peut indiquer une pathologie grave (embolie pulmonaire, tuberculose).

Douleur thoracique intense : cela peut être le signe d'une embolie pulmonaire ou d'une crise cardiaque.

Toux après une exposition à des substances toxiques : inhalation de fumée ou de produits chimiques.

CONSEILS POUR CALMER LA TOUX DES BÉBÉS ET DES ENFANTS

Humidificateur d'air

L'air sec aggrave la toux sèche et irrite la gorge. Si votre air intérieur est trop sec, surtout en hiver, un humidificateur peut aider à augmenter le taux d'humidité. Une hydrométrie intérieure avoisinant les 40 % est idéale. Vous n'avez pas d'appareil à la maison ? Placez (en toute sécurité) un bol d'eau sur le chauffage.

Aération

Pensez à bien ventiler les pièces de votre maison. Une aération de 15 minutes chaque jour garantit un air plus pur. Le truc anti-toux (et meilleure nuit, valable tout le temps d'ailleurs...): aérer les chambres avant le coucher, même (et surtout) en hiver. Une pièce ventilée, à l'air moins sec, et plus fraîche (18-19°C) permet de mieux respirer et

donc, de mieux dormir.

Oreiller supplémentaire

Pour une meilleure évacuation du mucus, placez un oreiller en plus sous la tête de votre enfant. Attention, ce conseil n'est pas valable pour les bébés pour lesquels l'oreiller est fermement déconseillé (risque de mort subite du nourrisson).

Bain de vapeur

Pour fluidifier les sécrétions nasales et bronchiques, et favoriser l'élimination du mucus, la vapeur d'eau est très efficace. Faites couler un bain très chaud et restez dans la salle de bains avec votre bébé ou bambin. Attention: ne mettez pas votre enfant au bain avec une eau à plus de 37-38°C! Il ne s'agit là que de

créer une sorte de hammam maison.

Racontez une histoire ou chantez une chanson pendant que votre enfant inhalera la vapeur d'eau. Si vous souhaitez lui donner un bain dans la foulée, prenez la température de l'eau au préalable avec un thermomètre quelconque ou votre coude.

Bonbons

Si votre enfant est assez grand, il peut suçoter un morceau de sucre, de réglisse ou de menthe pour apaiser la gorge.

Lavage du nez

En cas de rhume, il est conseillé de rincer le nez de bébé ou de l'enfant 6 à 8 fois par jour avec de l'eau salée (sérum physiologique ou

sprays d'eau de mer). Le spray isotonique sera administré en première intention. Si ça ne suffisait pas, vous pouvez utiliser un sérum hypertonique pour un mouchage sur deux. Le spray est souvent préférable aux dosettes (plus efficace, moins risqué pour la muqueuse nasale...).

Selon les cas, vous pouvez également administrer des gouttes nasales spécifiques. Demandez conseil à votre pharmacien.

Saviez-vous que les jeunes enfants peuvent avoir des infections respiratoires jusqu'à huit fois par an? S'ils guérissent généralement en une semaine, la toux dure souvent plus longtemps, ce qui donne l'impression que votre enfant tousse tout l'hiver.

Quand consulter ?

Si votre enfant a moins de 3 mois et continue de tousser. Certains virus (le RSV par exemple) peuvent provoquer un essoufflement sévère.

Si votre enfant a plus de 3 mois et que la toux dure plus de trois semaines. Le médecin vérifiera s'il existe une infection spécifique (comme la coqueluche). La toux est "aboyante", ressemble au cri du phoque? L'essoufflement est sévère? Il pourrait s'agir d'une laryngite, qu'on appelle aussi "faux croup" (au Canada notamment).

Si votre enfant présente également d'autres symptômes tels que fièvre élevée et/ou persistante (+3 jours), respiration difficile ou sifflante, somnolence, confusion, apathie ou pleurs inconsolables.

MAROC

Marrakech utilise tous les moyens répressifs pour dissimuler ses mendiants aux yeux des touristes

Le Maroc connaît une augmentation de la mendicité, avec des chiffres inquiétants, notamment à Marrakech, une ville réputée pour son tourisme.

Pour réprimer et limiter ce phénomène, les autorités ont pris plusieurs mesures afin de contenir le nombre de mendiants à Marrakech, destination touristique prisée. Ainsi, en l'espace de neuf mois, les autorités ont placé 2000 mendiants en détention policière à Marrakech. Selon le site médiatique Bladi, le ministre de l'Intérieur a mis en place une stratégie complète pour lutter contre ce phénomène de mendicité. Dans le cadre de ces mesures, 2557 personnes ont été arrêtées pour mendicité au cours des neuf derniers mois, selon les chiffres officiels. Les ressortissants étrangers d'Afrique subsaharienne représentent seulement 181 individus sur l'ensemble des personnes arrêtées. La même source a ajouté que, pour empêcher ces détenus de récidiver, au moins 2.000 mendiants ont été placés sous surveillance policière. Un renforcement de la présence sécuritaire et l'installation de caméras de surveillance ont également été mises en place pour lutter contre la mendicité, avec pour objectif principal de dissimuler ces mendiants.

La police, la Gendarmerie et les forces auxiliaires effectuent des patrouilles régulières dans les endroits où la mendicité est la plus présente, tels que les gares, les mosquées,



les cafés et les sites touristiques. En plus des patrouilles renforcées, les mesures mises en place par les autorités marocaines incluent également des caméras de surveillance et des interventions rapides.

Ces mesures prises à Marrakech s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie nationale de lutte contre la mendicité, un fléau qui s'aggrave notamment lors des périodes de forte affluence touristique et pendant les festivals religieux.

LIBAN

Six martyrs dans des frappes sionistes dans le sud du pays

Six personnes sont tombées en martyrs samedi dans des frappes sionistes sur le sud du Liban, a annoncé le ministère libanais de la Santé dans un communiqué.

Selon le ministère, un raid aérien «de l'ennemi sioniste sur la ville de Beit Lif a fait six martyrs et cinq blessés». De plus, «une frappe de drone sur la ville de Deir Seryan a causé la mort d'une personne», a-t-il ajouté.

L'agence de presse libanaise Ani a indiqué plus tôt samedi qu'un «drone a

visé une moto à Deir Seryan».

L'accord de cessez-le-feu, entré vigueur depuis le 27 novembre dernier, prévoit le retrait dans un délai de 60 jours de l'armée sioniste du Liban et stipule que seuls l'armée libanaise et les Casques bleus doivent être déployés dans le sud du pays.

Lors d'une réunion exceptionnelle du gouvernement tenue dans la ville de Tyr (sud), le Premier ministre libanais Najib Mikati a réitéré son soutien à « l'armée libanaise et à la coopération

avec les forces de la Finul », la Force intérimaire des Nations unies au Liban.

Il a appelé « la communauté internationale, en particulier les parties parainant les arrangements de sécurité à travailler sérieusement et de manière décisive pour mettre fin aux violations continues de l'ennemi, garantir son retrait des territoires occupés et contribuer activement à la mise en œuvre du cessez-le-feu ».

CORÉE DU SUD

Arrestation de l'ex-ministre de la Défense

Dans un tournant majeur de la crise politique en Corée du Sud, le bureau du procureur a annoncé, ce dimanche, l'arrestation de l'ex-ministre de la Défense, Kim Yong-hyun, pour son rôle présumé dans l'annonce de la loi martiale par le président Yoon Suk-yeol la semaine dernière. Cette arrestation survient quelques jours après un vote parlementaire visant à destituer le président, qui a échappé de justesse à la révocation.

Selon l'agence de presse Reuters, la Corée du Sud a connu des troubles sans précédent, après que la tentative du président Yoon d'imposer la loi martiale a provoqué une vaste colère politique et populaire. Le leader du Parti "Force du Peuple", Han Dong-hoon, a déclaré que le président serait

exclu des affaires officielles en préparation de sa démission imminente.

Lors d'une conférence de presse conjointe avec le Premier ministre, Han a confirmé que le président Yoon ne participerait pas à la gestion des affaires étrangères ni aux autres questions d'État, ajoutant que son parti travaillerait en collaboration avec le gouvernement pour surmonter la crise.

L'ex-ministre de la Défense, Kim Yong-hyun, qui a démissionné mercredi dernier après l'annulation de la loi martiale, se trouve au cœur de cette crise. Selon le procureur, il a été arrêté ce dimanche après un interrogatoire dans le bureau du procureur central de Séoul. Les autorités ont également saisi son téléphone portable dans le cadre de l'enquête.

Dans un développement supplémentaire, la police nationale sud-coréenne a perquisitionné le bureau de Kim pour enquêter sur des accusations de trahison portées par trois partis d'opposition contre le président, le ministre de la Défense et le commandant de la loi martiale, Park An-soo.

L'opposition accuse le président Yoon d'avoir utilisé les forces armées pour empêcher un vote parlementaire visant à annuler le décret de la loi martiale, ce que l'opposition considère comme inconstitutionnel. Si les accusés sont reconnus coupables de rébellion, les peines pourraient aller de la peine de mort à la réclusion à perpétuité.

Afin d'apaiser la colère populaire, le président Yoon a présenté des excuses

PRÉSIDENT SAHRAOUI Les arrêts de la CJIE ont accordé au peuple sahraoui ce que certains tentaient de nier

Le Président sahraoui, Brahim Ghali, a affirmé que les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), portant annulation des accords commerciaux Maroc-UE incluant de manière illégale les territoires du Sahara occidental, ont accordé au peuple sahraoui ce que certains tentaient de nier concernant ses richesses et sa souveraineté sur sa patrie.

Intervenant en marge des travaux du Séminaire international sur le statut juridique du Sahara Occidental (5-6 décembre), le président sahraoui a fait savoir que les thèmes abordés lors de cette rencontre avaient pour objectif d'éclairer les participants concernant la cause sahraouie et la défense des droits juridiques et des richesses du peuple sahraoui.

Il a exprimé ses remerciements aux participants pour les efforts consentis pour organiser des conférences et des rencontres notamment sur le dernier arrêt de la CJUE, « qui a accordé au peuple sahraoui ce que certains tentaient de nier concernant ses richesses, sa souveraineté sur sa patrie ».

La CJUE avait rejeté, le 4 octobre dernier, le recours déposé par le Conseil et la Commission de l'Union européenne contre la décision du Tribunal européen portant annulation de deux accords Maroc-UE incluant de manière illégale les territoires du Sahara occidental, et a décidé d'annuler ces accords.

La décision de la CJUE prévoit que les accords commerciaux UE-Maroc de 2019 relatifs à la pêche et aux produits agricoles, rejetés par le peuple du Sahara occidental, ont été conclus au mépris des principes du droit de ce peuple à l'autodétermination.

R. I. / Agences

R. I. / Agences

LIGUE 1 MOBILIS- 12E JOURNÉE L'ES Sétif nouveau dauphin

L'ES Sétif est le nouveau dauphin du CS Constantine. L'Aigle Noir s'est installé sur la seconde marche du podium après avoir damé le pion à l'USM Khenchela (2-3), ce samedi, en match comptant pour la 12e journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis.

Les convives du stade Hamam Amar ont été gratifiés d'une belle partie, pleine de rebondissements, animée par deux des équipes les plus en forme du moment. En effet, cette empoignade aux allures de course poursuite a été lancée juste avant la pause avec l'ouverture du score des Khenchelis, signée Aiboud (45'+1).

En seconde mi-temps, le match s'est emballé avec le retour en force des Sétifiens. Assurément, le discours de Réda Bendris tenu durant la pause a eu son effet, car ses capés ont réussi à niveler la marque à la 55e minute par l'intermédiaire de Boubekeur, avant de repasser devant à la 81e minute grâce à Chaabi.

Toutefois, ce retournement de situation n'a pas été du goût des locaux qui ont pu, trois minutes plus tard, à leur tour, remettre les pendules à l'heure par l'entremise de Nèche (84).

Pensant avoir limité les dégâts en égalisant à 2 buts partout, l'USMK s'est fait surprendre une troisième fois dans le temps additionnel. Le but assassin des Sétifiens a été marqué par Guettal (90'+2) qui propulse son équipe sur la seconde marche du podium (18 pts).

Quant à l'USMK, il chute pour la deuxième fois de la saison à domicile et recule à la 5e place (16 pts).

L'ASO Chlef domine l'ES Mostaganem

Dans l'autre match disputé cet après-midi au stade Mohamed Boumezrag de Chlef, entre l'ASO et ES Mostaganem, le dernier mot est revenu aux Chélifiens (2-0).

Comme pour le premier match, les Rouges et blancs ont attendu les ultimes secondes de la première période pour débloquent la situation et prendre l'avantage grâce à leur attaquant togolais, Yawo Agbagnon (45+4').

Par la suite, l'ASO a fait le break dans le temps additionnel en ajoutant un second but par l'intermédiaire de Sadahine (90'+6).

À la faveur de cette victoire, l'ASO passe de la 11e à la 7e position (15 pts), alors que l'ESM demeure au 13e rang avec 12 unités.

La deuxième partie de cette 12e manche se jouera ce samedi avec deux matchs au programme. La JS Kabylie sera l'hôte du NC Magra (17h45), alors que le MC Oran verra la visite de l'US Biskra (20h00).

Concernant les quatre rencontres : Paradou AC-CR Belouizdad, CS Constantine-MC El-Bayadh, Olympique Akbou-USM Alger et MC Alger-JS Saoura, elles sont reportées à cause du déroulement de la 2e journée de la phase de poules des compétitions africaines interclubs.

Mahrez : le joueur le plus décisif en Ligue Roshen saoudienne cette saison

L'ailier droit de l'équipe nationale et du club d'Al-Ahli saoudien, Riyad Mahrez, a réalisé une performance exceptionnelle en Ligue Roshen saoudienne.

Après avoir mené son équipe à une victoire 4-2 contre Al-Taawon ce samedi, lors de la 13e journée de la Ligue Roshen, et inscrit un but lors de la rencontre, Mahrez a obtenu une excellente note de 8,0 pour sa performance. En plus de son but, Riyad Mahrez a délivré cinq passes décisives pendant la rencontre. Selon les statistiques du site "Sofascore", Mahrez est le joueur ayant créé le plus d'occasions cette saison en Ligue Roshen, avec un total de 41 tentatives. À noter que Mahrez a désormais contribué à cinq buts cette saison avec Al-Ahli en Ligue Roshen, après 13 titularisations, avec quatre buts inscrits et une passe décisive.



COUPE D'ALGÉRIE DE SAUT D'OBSTACLES

Le club l'Etoile de l'Est (Constantine) couronné

Le club équestre l'Etoile de l'Est, de Constantine, a remporté, samedi la coupe d'Algérie de saut d'obstacles séniors, organisée au complexe sportif l'Etoile de l'Est, à Ain Abid (Constantine) avec la participation de 100 cavaliers représentant plusieurs clubs de différentes régions du pays.

L'équipe vainqueur, composée du cavalier international Brahim Ait Lounis et des cavaliers locaux Moundher Mahi,

Sami Sahraoui et Chaima Inal, a comptabilisé 29,20 points de pénalité après avoir excellé dans plusieurs étapes de cette compétition ouverte jeudi dernier.

Le Club de la Garde Républicaine s'est classé deuxième avec un total de 53,30 points de pénalité, précédant le Club Equestre de Tixeraine (Alger) troisième avec un total de 71,53 points de pénalité. Les cavaliers du club de l'Etoile de l'Est ont caracolé en tête du classement dès le

début de la compétition, suivis de l'équipe du commandement de la Garde Républicaine.

A l'issue de cette compétition, la Coupe d'Algérie et les médailles ont été remises aux vainqueurs en présence du secrétaire général de la Fédération équestre algérienne, Mohamed Redha Bouksani, et du directeur technique national, Djamil Boumehdjou.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Victoire du MC Alger devant Young Africans (2-0)

Le MC Alger s'est imposé devant la formation tanzanienne de Young Africans sur le score de 2 à 0, (mi-temps: 0-0), samedi soir au stade olympique du 5 juillet à Alger, pour le compte de la deuxième journée du groupe A de la Ligue des champions d'Afrique de football.

Les buts du MCA ont été inscrits en deuxième mi-temps par Abdelaoui (64e) et Bayazid (90e+5e).

A la faveur de ce succès, le MC Alger (4 points) prend provisoirement la tête du groupe A, avant le déroulement de la deuxième rencontre de cette poule entre les Soudanais d'Al-Hilal et les Congolais du TP Mazembé, dimanche (20h00).

Lors de la 1re journée, disputée le 26 novembre dernier, le MCA est allé tenir en échec les Congolais du TP Mazembé à Lubumbashi (0-0), alors que les Tanzaniens des Young Africans se sont inclinés à domicile face aux Soudanais d'Al-Hilal Omdourman (2-0).



Pour le compte de la troisième journée, prévue les 13 et 15 décembre prochains, le TP Mazembé sera opposé à Young Africans, au moment où le MC Alger recevra Al-Hilal, à huis clos. L'autre représentant algérien dans cette compétition le CR Belouizdad (Gr.C), s'est imposé plus tôt ce samedi devant le Stade d'Abidjan (1-0) sur un but de

Aymen Mahious (71e). A la faveur de cette victoire en déplacement, le CRB (3 pts) se relance dans la course à la qualification après le match nul (0-0) entre les co-leaders Sud-africains d'Orlando Pirates et les Egyptiens d'Al Ahly, avec quatre points.

Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale.

INDEPENDENCE DAY : RESURGENCE



21h25

TMC

A Morrison, en Virginie, 20 ans après la tentative d'invasion de la Terre par des extraterrestres, le président Whitmore reste marqué par les événements. Cependant, à Washington, il prépare un discours revenant sur l'événement et sur ce que l'humanité en a appris. Au même moment, Jake Morrison effectue une mission d'une grande précision sur une base lunaire. Sur Terre, alors que les humains ont domestiqué la technologie extraterrestre, d'étranges manifestations surviennent... Roland Emmerich signe une suite qui vaut essentiellement pour une série de scènes spectaculaires.

HIPPOCRATE



21h10

CANAL+

Brun découvre avec stupeur l'existence de l'hôpital California monté par Chloé, Arben, Hugo et Alyson. Il leur ordonne alors de réintégrer les patients clandestins dans le véritable hôpital. Un dernier épisode intense et réaliste, animé par de nombreux rebondissements. L'ensemble est servi par une interprétation remarquable et toujours juste.

LES INVISIBLES LES ENDORMIS



21h05

2

Dans un terrain en pleine campagne où doivent être installés des collecteurs d'eau de pluie, des ouvriers déterrent cinq squelettes avec leurs pelleteuses. Il s'agit des ossements d'une femme, de trois enfants et d'un chien, parfaitement alignés. Bientôt, le commandant Darius et son équipe trouvent l'identité de celui qui serait respectivement le mari et le père des victimes. Mais, en arrivant sur place, une surprise les attend : l'homme qu'ils viennent voir vit avec sa femme et ses enfants, et prétend une usurpation d'identité depuis dix-huit ans.

LA BONNE ÉPOUSE



21h05

3

Depuis des décennies l'école ménagère de Boersch en Alsace se donne pour mission de former ses jeunes élèves à devenir des épouses modèles. Cependant, à la veille de mai 68, la tâche se complique pour la directrice, Paulette Van der Beck.

Depuis son premier film, Tortilla y cinema, Martin Provost prouve qu'il est un des meilleurs portraitistes de femmes du cinéma français contemporain. Dans La bonne épouse, délicieusement ironique, il retrouve la fidèle Yolande Moreau et trouve une fructueuse partenaire en la personne de Juliette Binoche, une fois de plus parfaite.



LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

MOURIR D'AIMER



20h55

arte

Danièle Guénot, 32 ans, divorcée, deux enfants, est professeure de lettres à Rouen. Lors des événements de mai 68, elle organise chez elle des réunions de discussion et de remise en cause de la société. Un de ses élèves, Gérard Leguen, âgé de 17 ans, tombe amoureux d'elle. Elle le repousse d'abord mais finit par céder à cet amour qu'elle partage. Les parents de Gérard, avertis, crient au scandale. Malgré des maladrotes, une histoire d'amour interdite aussi poignante que sensible dans laquelle brille Annie Girardot.

LE MONDE DE JAMY

VOITURE, AVION, CLIMAT :
PEUT-ON ENCORE VOYAGER ?



21h05

5

Jamy explore la problématique des transports, premiers contributeurs au réchauffement climatique, et les options pour se déplacer dans un avenir proche. Initialement présentée comme le véhicule du futur, la voiture électrique est désormais très controversée. Pour les trajets plus longs, le train cherche à se crédibiliser comme une alternative sérieuse à l'avion. Pour les trajets du quotidien, le vélo et le covoiturage sont les solutions évidentes pour la planète et l'encombrement de nos villes mais ont encore du travail pour convaincre un maximum de gens.

TAKEN 2



21h10

W9

En Albanie, Murad pleure son fils assassiné par Bryan et jure de se venger. En mission à Istanbul pour un riche cheik saoudien, Bryan est surpris par sa fille Kim et son ex-femme Lenore qui viennent lui rendre visite quelques jours. Là, en se rendant au restaurant avec son ex-femme, Bryan remarque qu'une voiture les suit. Il explique à Lenore comment échapper à ses poursuivants. Mais elle se fait capturer. Juste après avoir prévenu Kim par téléphone pour qu'elle puisse se cacher, il se rend. Bien que divertissante par moments, cette suite manque d'originalité et souffre d'une réalisation tape-à-l'œil.

CRIMES



21h05

Chérie 25

A Besançon, Narumi, étudiante japonaise de 21 ans, met fin à sa relation précédente avec Nicolas, un étudiant chilien. Mais celui-ci a du mal à accepter cette rupture : il débarque à la résidence universitaire et revoit Narumi. Depuis cette rencontre, elle n'a plus été vue vivante.

• Le mystérieux meurtre de Saint-Sérotin. André, horticulteur à la retraite, s'appête à fêter avec sa famille ses 70 ans. N'ayant plus de nouvelles de son père depuis plusieurs jours, Élise, une de ses filles, se rend chez lui et le découvre au sol, mort par arme à feu.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:08
Dohr	12:40
Asr	15:15
Maghreb	17:34
Icha	19:03

GHAZA :

LE BILAN DE L'AGRESSION SIONISTE S'ALOURDIT À 44 708 MARTYRS ET 106 050 BLESSÉS

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, qui se poursuit depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi dimanche à 44 708 martyrs et 106 050 blessés, selon les autorités palestiniennes de la santé. Un précédent bilan faisait état de 44 664 martyrs et 105 976 blessés. Selon la même source, «au moins 44 Palestiniens sont tombés en martyrs ces dernières 24 heures». Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces d'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Défense civile de leur porter secours. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.



« CINÉMA ET MÉMOIRE »

COLLOQUE INTERNATIONAL DU 9 AU 11 DÉCEMBRE À ALGER

Un colloque international sur le cinéma et la mémoire, sera organisé du 9 au 11 décembre à Alger, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec la participation d'experts et de spécialistes du

cinéma et de l'histoire, algériens et étrangers, dans le cadre des festivités commémoratives du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de novembre. Organisé par le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), sous la supervision du ministère de la Culture et des Arts, ce colloque abordera le rôle du cinéma en tant qu'«outil pour construire et documenter la mémoire collective et renforcer les valeurs de liberté et de résistance», selon les organisateurs.

Lors d'une conférence de presse tenue au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, le coordinateur du colloque Cheddad Bezia, qui est également directeur du développement et de la promotion des arts au ministère de la Culture et des Arts, a indiqué que cet événement reflétait l'intérêt particulier que l'Etat algérien accorde au dossier de la mémoire dans tous ses volets, et aux archives cinématographiques à travers la nouvelle loi sur le cinéma.

De son côté, le directeur général du CADC et président du comité d'organisation du colloque, Zineddine Arkab, a précisé que cet événement verra la participation de chercheurs et d'experts, algériens et étrangers, qui discuteront des principaux essais cinématographiques abordant les mouvements de libération dans le monde, du rôle du cinéma dans la documentation et le soutien aux mouvements de résis-

tance, de la numérisation et de la restauration des films.

Le directeur du centre national du livre, Djamel Yahiaoui, président du comité scientifique, a affirmé que le colloque international du cinéma et de la mémoire était «l'occasion de passer en revue les questions scientifiques, culturelles et artistiques liées à la mémoire», soulignant le «rôle prépondérant du cinéma dans l'éveil des consciences et l'expression des problématiques politiques et culturelles». Cette manifestation sera marquée par la présence de 30 experts et spécialistes du cinéma et de la mémoire, qui discuteront, en six séances, de questions liées principalement au rôle du cinéma dans la conscientisation à l'émancipation, à l'expérience du cinéma algérien pendant et après la Révolution et aux problématiques de la valorisation et de la promotion du film sur la résistance.

Le rôle du cinéma dans la consolidation de la solidarité internationale sera également mis en exergue lors de cette rencontre au cours de laquelle un hommage sera rendu aux réalisateurs algériens décédés ayant marqué le cinéma révolutionnaire, ainsi qu'aux cinéastes internationaux qui ont soutenu la Révolution algérienne, à l'instar du serbe Stevan Labudovic, du français René Vautier et de l'italien Gillo Pontecorvo.

FOOTBALL :

Mbappé répond aux critiques

L'attaquant du Real Madrid, Kylian Mbappé, a rompu son silence après les critiques qu'il a reçues récemment.

Dans un extrait d'une interview diffusée dimanche sur la chaîne française Canal Plus, Mbappé a déclaré : «Le problème, c'est que lorsqu'on est une star, si l'on ne parle pas, les gens parleront à ta place. Chaque jour, on dit quelque chose de nouveau à mon sujet, alors qu'en réalité, je n'ai rien dit à personne». L'attaquant du Real Madrid a ajouté : «C'est pourquoi j'ai décidé de parler, parce qu'à un moment donné, les gens doivent entendre certaines choses de ma part».

Mbappé a été très critiqué depuis son arrivée au Real Madrid, notamment ces derniers temps, après avoir raté deux penalties lors des matches du club royal contre Liverpool en Ligue des champions et contre l'Athletic Bilbao en Liga. Bien qu'il ait contribué à la victoire de son équipe samedi soir contre Gérone (3-0), Mbappé n'a pas encore retrouvé le niveau qu'il affichait avec son ancien club, le Paris Saint-Germain, ou avec l'équipe de France.

AUTOMOBILES :

Annnonce importante pour les propriétaires de ces véhicules

Le ministère de l'Intérieur a invité tous les propriétaires de véhicules dont l'année de première mise en circulation n'est pas connue (XXXXX-X22-XX) ou (XXXXX-X33-XX) à se rendre auprès des services des mines compétents selon leur région. Selon un communiqué du ministère, les intéressés sont invités à se présenter auprès des services des mines compétents afin de soumettre leurs véhicules à un contrôle de conformité. Cela leur permettra de compléter l'immatriculation en fonction de l'année spécifiée par les services compétents.

Cette démarche permettra aux propriétaires de ces véhicules de régulariser leur situation, de les mettre en circulation, de les soumettre à un contrôle technique et de les vendre.